

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés – Orga et Vie syndicale / Hommages aux Camarades Odette NILES et Vlady FERRIER **p.2** /
Assemblée Générale de la FNIC-CGT **p.3** / Tract : « Poursuivons la lutte » **p.4**

l'agenda



CEF

Le 13 juin 2023

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
de la FNIC CGT**

Le 5 septembre 2023

Réunions paritaires à venir

14/06	Industrie Pharma : JURY CQP
14/06	LBM : AG
14/06	Pétrole : CPPNI
14/06	Caoutchouc : CPPNI
14/06	Répartition Pharma : CPS AO
14/06	Pétrole : CPPNI GPN FP
19/06	Officines : CPNEFP
21/06	Fabrication pharma à façon : CSP
22/06	Industrie pharma : CPPNI
28/06	Pétrole : CPNE
29/06	Plasturgie : CCPME
05/07	LBM : CPPNI
06/07	Pétrole : CPPNI RPPO QVT/Aidants
06/07	Pétrole : CPPNI RPPO handicap

Droits et libertés

**Dépassement de la durée maximale
quotidienne de travail.**

Un arrêt de la Cour de cassation, Pourvoi n°21-22.281 du 11 mai 2023, transpose une jurisprudence récente sur le dépassement de la durée hebdomadaire maximale de travail du 26 janvier 2022, n°20-21.636, qui pose le principe que « le seuil du dépassement de la durée maximale de travail ouvre droit à réparation ».

La décision s'appuie sur la Directive 2003/88/CE du Parlement européen dont l'objectif est de garantir la sécurité et la santé des travailleurs par la prise d'un repos suffisant et le respect effectif des limitations de durées maximales de travail.

En conséquence, il n'est pas nécessaire de démontrer un préjudice pour demander la réparation du dépassement de la durée maximale de travail, qu'elle soit quotidienne ou hebdomadaire. ■

Orga et vie syndicale

Assemblée générale de la Fédération: le 5 septembre 2023 se tiendra notre Assemblée générale annuelle des syndicats de la Fédération. Ce moment important d'échanges et de débats est incontournable pour permettre à la Fédération d'établir sa stratégie de lutte et de construction du rapport de force. Dans cette période où les attaques envers notre système de retraite, mais aussi la perte de pouvoir d'achat que subissent les travailleurs de nos branches professionnelles, la participation de nos syndicats à cette Assemblée générale est primordiale. Certes, pour faire le point sur la situation économique, sociale et politique, mais aussi pour préparer et construire la suite de notre activité revendicative afin de conquérir de nouveaux droits pour les travailleurs et sortir du système capitaliste.

Pour permettre d'organiser au mieux cette journée. **Il est important que chaque syndicat de notre Fédération s'inscrive au plus vite.**

Le formulaire d'inscription a été envoyé dans tous les syndicats, et il est aussi disponible sur le site internet de la FNIC. (www.fnic-cgt.fr). ■

Hommages aux Camarades disparus (page 2)



**La Fédération Nationale des Industries
Chimiques-CGT a la tristesse de vous
faire part du décès des Camarades :
Vlady FERRIER et Odette NILES. ■**



Actualité fédérale

LES HOMMAGES : ODETTE NILES ET VLADY FERRIER

La Fédération Nationale des industries Chimiques CGT a la tristesse de vous faire part du décès de Vlady FERRIER et d'Odette NILES.

Vlady Ferrier est décédé le 19 mai 2023. Il avait créé le syndicat CGT UGICT de Kodak Pathé au siège de Vincennes.

Il a été à l'origine de la création de l'UGICT Chimie. Membre du Comité Exécutif Fédéral de la FNIC-CGT, il était une des voix écoutées dans la Fédération.



Sa contribution à l'implantation de la CGT dans le paysage des retraites a été considérable à trois titres : il a impulsé de près les efforts de la CGT pour être représentée dans les Conseils d'Administration des caisses AGIRC. Son "école" d'une semaine a mis, au fil des ans, des centaines de militants au courant des problématiques de ce vaste sujet et quand il parlait devant les instances de l'AGIRC, les patrons (même les plus enragés) se faisaient tout petits. Il était leur bête noire !

La magnifique mobilisation syndicale de ces derniers mois est aussi le résultat de l'action inlassable de personnalités de la trempe exceptionnelle de Vlady.

Pour la petite histoire, il était également redouté et détesté, y compris dans le mouvement syndical, pour sa lutte acharnée depuis les années 68, contre le tabagisme.

Il était, là encore, à l'avant-garde puisque c'était bien avant l'interdiction légale de cette drogue. Ceux qui l'ont connu se rappellent les empoignades homériques ayant jalonné cette partie de son chemin.

Odette NILES est décédée dans la nuit du 26 au 27 mai 2023 à Drancy.

Odette a décidé de rejoindre ses Camarades de combat, le jour du 80^{ème} anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance. La présidente d'honneur de l'Amicale de Châteaubriant avait eu 100 ans en décembre dernier.

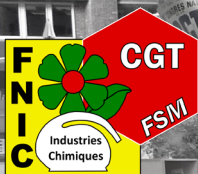


Sa vie fut consacrée à la défense de ses idéaux en faveur de la justice sociale, de la liberté, de l'égalité et de la paix. Lors de la Seconde Guerre mondiale, en 1941, elle a été arrêtée à Paris alors qu'elle distribuait des tracts contre l'Occupation. Avec plusieurs de ses Camarades, elle a été transférée au camp de Choisel, à Châteaubriant, en Loire-Atlantique, avec entre autres Guy Môquet et les Camarades de la Fédération: René Perrouault, Jean Poulmarc'h, Victor Renelle. Elle aura milité, sans relâche, pour rendre hommage aux victimes de la barbarie nazie. Elle s'est attachée à un important travail de mémoire, notamment dans les établissements scolaires.

Lors du 100^{ème} anniversaire de la Fédération en 2017, l'intervention d'Odette restera gravée dans les mémoires des militants des Industries chimiques, voyant cette femme, un peu frêle, évoquer, sans tremblement dans la voix, le sort des résistants d'alors, leur courage, tout en faisant le lien avec la jeunesse d'aujourd'hui.

Odette nous lègue un héritage qu'il faudra jour après jour entretenir : le combat contre la peste brune !

**La Fédération présente ses sincères condoléances
à leurs familles, ainsi qu'à leurs proches.
Un hommage leur sera rendu lors de notre prochain Congrès fédéral. ■**



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT
CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION PHARMACEUTIQUE
(1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON (1555) . OFFICINES (1996) .
LAM (0959) . PÉTROLE (1388) . CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) .
INDUSTRIES ET SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE
SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNIC-CGT : Mardi 05 septembre 2023 à partir de 09h00, dans le Patio.

Notre Assemblée générale pour cette année 2023, se prépare dans un contexte de lutte énorme depuis ce début d'année, en opposition à la réforme des retraites.

La loi a été adoptée, sans vote à l'Assemblée nationale, de façon antidémocratique et en opposition à la population et à la très grande majorité des travailleurs.

Après 2 années de crise sanitaire qui n'ont pas entaché les profits des grandes entreprises, au contraire, et 17 mois d'inflation galopante particulièrement sur les dépenses contraintes des ménages (énergie, alimentation, logement), Macron et son gouvernement font le choix de faire peser les réductions budgétaires sur les travailleurs et non sur le capital.

Après la réforme du Code du travail et la réforme de l'assurance chômage, c'est donc sur notre droit à la retraite qu'ils s'attaquent, en nous volant 2 des meilleures années de retraite.

Notre Assemblée générale fait suite également à notre 53^{ème} Congrès confédéral qui a remis en cause et rejeté la stratégie syndicale mise en place dans le mandat précédent mais aussi plus largement, sur les dernières décennies!

Notre Assemblée générale sera aussi le moment de lancer les inscriptions au 43^{ème} Congrès de notre Fédération. C'est donc dans un contexte chargé que se tiendra notre Assemblée générale annuelle des syndicats de la Fédération nationale des industries chimiques CGT.

Plus que jamais, il est indispensable que tous les syndicats de nos champs professionnels soient présents à l'Assemblée générale pour, certes, faire le point sur la situation économique, sociale et politique, mais aussi préparer et construire la suite de notre activité revendicative afin de conquérir de nouveaux droits pour les travailleurs. Sortir du système capitaliste ne pourra se faire qu'en gagnant la mobilisation des travailleurs, des retraités, des privés d'emploi et des jeunes ainsi que par l'arrêt des productions et services dans nos industries.

Pour des raisons d'organisation et de logistique (la cafétéria de la Bourse du travail étant toujours fermée), il est demandé aux syndicats d'inscrire, au plus tôt, les Camarades présents à l'Assemblée générale.



**LES VICTOIRES SONT AU
BOUT DE NOS LUTTES,
CONSTRUISONS ENSEMBLE
LE RAPPORT DE FORCE DANS
LE MONDE DU TRAVAIL. ■**

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNIC-CGT - LE 05 SEPTEMBRE 2023, DÈS 09H00

SYNDICAT _____ BRANCHE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

NOM _____ PRÉNOM _____

MAIL _____@_____

Suite à la fermeture de la cafétéria, nous proposons un repas (participation 10€) ☐ Réponse obligatoire

Bulletin à retourner à la FNIC-CGT : contact@fnic-cgt.fr

POURSUIVONS LA LUTTE



Le refus de la réforme est toujours aussi fort dans le pays. La journée d'Appel à la grève et manifestation de ce 6 juin l'a encore démontré, plus de 250 manifestations sur tout le territoire avec des dizaines de milliers de manifestants et autant de grévistes dans les entreprises.

**TOUS UNANIMES POUR DIRE
NON AU RECUL DE L'ÂGE DE LA
RETRAITE, NON AUX POLITIQUES
DE RÉGRESSIONS SOCIALES.**

Au moment où nous écrivons cet article, nous ne savons pas ce qu'aura donné le projet de loi LIOT, mais il ne fait pas de doute que le régime totalitaire en place aura tout mis en œuvre pour que la démocratie parlementaire ne puisse pas jouer son rôle.

Ce gouvernement méprisant qui, en faisant paraître au Journal Officiel, le dimanche 4 juin, les décrets qui entérinent le recul de l'âge de départ et les conditions de carrière longue, deux jours avant un nouvel appel à la mobilisation, envoie un message clair au peuple et au monde du travail « **vous pouvez faire ce que vous voulez, on a décidé** ».

Ne nous résignons pas, nous devons continuer à lutter, rien n'est irréversible. Le peuple et le monde du travail n'ont jamais autant connu de régression, 14 % de la population sous le seuil de pauvreté, 42 % des citoyens ont dû renoncer à un ou plusieurs soins de santé, 71 % chez les plus modestes. Une augmentation du recours aux aides alimentaires de 30 %. Malgré les discours, c'est toujours plus de 5 millions de personnes inscrites à Pôle Emploi et deux millions d'intérimaires, 2,5 millions de personnes en précarité logement.

C'est ça la France du monarque président, la France au service du capitalisme et de la finance.

157 milliards d'argent public octroyés aux entreprises chaque année alors que dans le même temps, on casse notre Sécurité sociale, nos services publics sous prétexte de la nécessité de redresser le pays, rééquilibrer la dette publique... 130 milliards, c'est le montant qui a été versé aux entreprises Françaises cotées en bourse.

N'acceptons plus l'inacceptable. Nous devons nous battre pour nos conquises obtenues grâce à nos anciens et ne pas laisser un héritage de misère à nos enfants. Chacun doit pouvoir travailler, vivre dignement et être pris en charge par notre protection sociale autant que de besoin.

**LE DROIT À L'ÉDUCATION, AUX LOISIRS,
AUX VACANCES, À LA CULTURE...
DOIVENT ÊTRE DES DROITS POUR
TOUS, PAS SEULEMENT POUR LES
NANTIS DU CAPITAL.**

Salaires, emplois, retraite, pénibilité, formation, Sécurité sociale...
Les milliards sont là, ils sont le résultat et le fruit de notre travail !

**BATTONS-NOUS POUR REPRENDRE
CE QUI NOUS APPARTIENT. ■**